



Institute
for Tax Advisors
& Accountants

Les experts-comptables français déploient la facturation électronique sur modèle Belge, et emboitent le pas de l'ITAA.

L'organisation comptable française ECMA (Expert-Comptable Media Association) et le groupe Fintech Belge Unifiedpost développent une plateforme de factures électroniques accessible aux experts-comptables de France, la plateforme est une adaptation aux besoins locaux de Billtobox, plateforme déployée en 2018 par l'Institut des Conseils fiscaux et des experts-comptables belges (ITAA).

« En plus de l'expansion du modèle, nous avons dépassé en Belgique les 1000 bureaux d'experts-comptables connectés à la plateforme » se réjouit Bart Van Coile, président de l'ITAA, « Ce sont deux étapes importantes, nous sommes sûrs que d'autres pays vont suivre très bientôt. »

L'écosystème français qui sera nommé, [jefacture.com](https://www.jefacture.com) sera interconnecté avec l'écosystème belge, offrant la possibilité pour les factures françaises d'être compatibles avec celles des organismes belges et inversement.

L'avantage de ce modèle est qu'il propose à l'entrepreneur un logiciel de facturation facile à prendre en main qui peut être lié directement au cabinet de son expert-comptable. En outre la confidentialité est garantie car les données sont protégées logiquement par des vérifications constantes et couvertes par la déontologie du professionnel économique agréé.

Le déploiement français est une étape importante dans le développement de la facturation électronique dans toute l'Europe, « le fait que les experts-comptables s'emparent du sujet est une belle preuve de leur rôle sociétal grandissant au service des entreprises et de la société » ajoute Bart van Coile, « c'est aussi la preuve du rôle important de l'ITAA en faveur de la numérisation des entreprises et professionnels économiques en Belgique et maintenant aussi au-delà. »

Dans une époque bouleversée par la crise du coronavirus la généralisation de la facture électronique en Europe se poursuit donc et c'est tant mieux : on évite la transmission physique de documents en plus de diminuer les coûts et le temps de traitement administratif.

À propos de l'ITAA - Institute for Tax Advisors and Accountants

L'ITAA compte 16.000 membres employant plus de 20.000 professionnels qui mettent leur expertise au service des entreprises en Belgique.

L'Institut défend les intérêts de ses membres, organise l'accès à la profession et garantit la qualité des conseils dans le respect de règles déontologiques strictes. www.itaab.be